



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMMATION 2023-2027

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

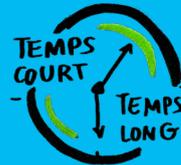


**ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE**



**PRIORISER
LA RÉNOVATION**

**DÉFAIRE
DÉSARTIFICIALISER**



**TEMPS
COURT**
↑
**TEMPS
LONG**

**URBANISATION
PROVISOIRE**
POUR FAVORISER
LA CONNAISSANCE



PÉREQUATION



ÎLOT PAVILLONS

**ÉTATS des SOLS
BÂTIS
USAGES**

*faire à
l'échelle
de l'ÎLOT*
- MICRORÉSEAU -

**RÉPARER
RÉGÉNÉRER**

**RÉPARER
RENATURER**

la
MUTUALISATION
↳ intérêt collectif ...
**CHERCHER les
COMMUNS**



#COMPLEXITÉ

RAPPORT à L'ESPACE

**QUE FAUT-IL
REPRÉSENTER?**

#PÉDAGOGIE



**REPRÉSENTER
CARTOGRAPHIER**

**S'APPROPRIER
METTRE en RÈCIT**

#RÉCIT COMMUN

**APPROPRIATION
des ENJEUX
PAR TOUS**

ÉLUS

CITOYENS

**RACONTER
SENSIBILISER**



**CARTOGRAPHIE
ou INDICATEUR**

#ÉCHELLE?

**QUELLE
REPRÉSENTATION?**

CARTES DÉCISIONNELLE ou À DÉBATTRE?

#VULNÉRABILITÉ

Schéma?

**CARTE
NUMÉRIQUE**



**LA PREUVE
PAR L'EXEMPLE
POUR S'ENGAGER**

#PÉDAGOGIE



**NE PAS RESTER
FIGÉ**

PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Arche Sud - 92055 La Défense cedex

Directrice de la publication

Hélène Peskine, secrétaire permanente du PUCA

Coordination éditoriale, maquette

Christophe Perrocheau, chargé de valorisation

Visuel de couverture

© Johanne de Monès, Become Studio

Mai 2024

Sommaire

5 MISSIONS ET MÉTHODES

7 ÉDITO

Philippe Mazenc,
directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature

8 URGENCE À AGIR APPELLE CAPACITÉ À RÉFLÉCHIR

Hélène Peskine,
secrétaire permanente du PUCA

11 AXE 1

Dynamiques du logement,
formes et figures de l'habiter

17 AXE 2

Par delà l'innovation,
la fabrique urbaine face aux limites planétaires

23 AXE 3

S'adapter, se projeter :
des crises globales aux projets de territoires

28 LE SECRÉTARIAT PERMANENT

30 POUR ALLER PLUS LOIN

Missions et méthodes

Le Plan Urbanisme Construction Architecture, PUCA, est un organisme interministériel de recherche et d'expérimentation placé sous les tutelles des ministres chargés de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la culture, et de la recherche.

Il a pour mission d'éclairer la décision publique, de faire progresser la profession et de faire évoluer la règle, le cas échéant :

- en approfondissant, par la recherche, la compréhension des défis auxquels sont confrontés les territoires (résilience climatique, économie de ressources, préservation des éco-systèmes, régulation des services numériques, évolutions du travail...);
- en diffusant les connaissances produites : travaux théoriques, enseignements des recherches, retours d'expérience, traduction opérationnelles des observations ... ;
- en anticipant les réglementations ou pour les éviter en expérimentant sur le terrain, avec des maîtres d'ouvrage, des concepteurs et des entreprises, des solutions techniques dérogatoires ;
- en testant des procédures innovantes.

La méthode de travail du PUCA repose sur :

- la relation dans la durée avec les chercheurs et les praticiens ;
- la coproduction des thématiques de recherche et d'expérimentation ;
- le modèle du programme qui fait vivre un collectif de chercheurs et d'acteurs sur le temps long autour d'une problématique partagée ;
- l'importance de la valorisation.



Philippe MAZENC

Directeur général de l'aménagement,
du logement et de la nature

Président du Comité des parties
prenantes du PUCA

Édito

Les nouveaux défis de l'aménagement du territoire liés à l'accélération et l'accumulation de crises sociales, environnementales, économiques, et à la prise en compte des impacts de l'anthropocène (épuisement des ressources naturelles, érosion de la biodiversité, réchauffement du climat) bouleversent nos métiers, nos modèles d'affaires, et nos politiques publiques.

Dans ce contexte, le PUCA a élargi son champ d'intervention et son réseau disciplinaire vers les domaines de l'écologie, de l'ingénierie ou encore des sciences des données. Il évolue dans un cercle d'acteurs qui s'est diversifié et enrichi (think tanks, bureaux spécialisés, agences de l'Etat, ONG, etc.), tout en accompagnant l'évolution des cadres nationaux de politique publique (planification écologique, stratégies nationales énergie, climat, biodiversité, objectifs de sobriété foncière, outils de rénovation énergétique des bâtiments, etc.).

Dans ce paysage mouvant, le PUCA a trouvé sa juste place, et le comité des parties prenantes qui s'est réuni le 15 novembre 2023, sous ma présidence, a approuvé son programme de travail 2023-2027 qui s'organise autour de trois grands axes et trois échelles d'intervention :

- **Logement, formes et figures de l'habiter** : économie et politiques du logement, (re)construire sobre et abordable, parcours résidentiels, communautés habitantes, habitats dégradés ;
- **La fabrique urbaine face aux limites planétaires** : ville décarbonée, régénérative et protectrice, nouvelles solidarités socio-spatiales, bifurcation des modes de production, économie de la sobriété ;
- **S'adapter, se projeter, des crises globales aux projets de territoires** : prospective du monde d'après, planification écologique et territoriale, rapport au vivant, vulnérabilités et risques émergents.

Au travers de ce programme, et grâce à son positionnement à l'interface entre l'administration centrale de l'Etat, le monde professionnel, celui de la recherche et les collectivités locales, le PUCA nous aide à forger une vision stratégique de l'aménagement à l'heure de la transition socio-écologique et à mieux connaître les besoins des territoires dans leur diversité.

Urgence à agir appelle capacité à réfléchir

Hélène PESKINE,
secrétaire permanente du PUCA



Les 3 axes thématiques présentés dans ce livret, et leur déclinaison en approches plus ciblées, sont de **larges domaines d'action** dans lesquels pourront s'inscrire les différents programmes du PUCA et de ses partenaires sur la période 2023-2027.

Les axes de travail qui suivent ont été établis à **partir des programmes initiés** ces derniers mois, et qui vont se poursuivre, mais également à **partir de pistes de réflexion** qui commencent à être explorées ou qui ont fait l'objet de sollicitations explicites. Ces axes ont été discutés et validés par le Comité des parties prenantes du PUCA qui s'est réuni le 15 novembre 2023 et que je remercie.

Ils illustrent les profonds changements de paradigme à l'oeuvre à l'échelle domestique, urbaine et territoriale. Nous vous proposons de documenter « l'habitabilité » du territoire français selon trois dimensions :

- **Dynamiques du logement, formes et figures de l'habiter ;**
- **Par delà l'innovation, la fabrique urbaine face aux limites planétaires ;**
- **S'adapter, se projeter : des crises globales aux projets de territoires.**

Ces grands axes seront traduits en actions concrètes, en fonction des financements disponibles. Les propositions ici réunies présentent donc des états d'avancement diversifiés.

Elles ont néanmoins en commun de **s'inscrire dans un contexte de transformation rapide des enjeux et modalités d'action** en matière d'urbanisme, de

construction et d'architecture en France, et dans le monde. Elles visent à éclairer et documenter, par anticipation, les défis auxquels les professionnels et décideurs de l'urbain seront confrontés dans les années à venir : adaptation accélérée des habitats dans un régime d'incertitude inédit, pénuries, obsolescence des modèles économiques, crises sociales et environnementales, migrations et vieillissement, intelligence artificielle, changements climatiques, influence d'événements géopolitiques et de la digitalisation...

La force du PUCA réside dans sa capacité à **associer temps long et temps court**, en s'appuyant sur un solide réseau scientifique. Son activité peut jumeler travaux de fond, identification de signaux faibles et de questions émergentes (ville productive, sobriété foncière...), et éclairages des questions d'actualité.

Sa capacité d'approfondissement de sujets clés, nourrie par la recherche au long cours et la bonne connaissance des modes de faire publics et privés, lui permet de **contribuer aux débats de la profession**, tout en maintenant une exigence forte sur la qualité de la production et de la diffusion.

Les dernières années ont montré que le modèle de l'expérimentation partagée entre Etat et collectivités, avec les opérateurs économiques et les usagers, est susceptible de **faire émerger de nouveaux modes d'intervention**, dans un lien renforcé avec l'offre des agences de l'Etat (ANCT, Cerema, Anru, Anah, SGPE...). Les démarches innovantes sont ainsi éprouvées et évaluées à petite échelle, avant d'être déployées.

A l'horizon de 2027, compte tenu des ressources humaines et de l'émergence de nouvelles structures partenaires ayant vocation elles aussi à soutenir la production de connaissances, les équipes du PUCA souhaitent s'investir de deux manières :

– **renforcer encore notre participation à titre d'experts** ou contributeurs à des travaux de tiers (notamment, USH, Idheal, ANCT, Caisse des dépôts, France Urbaine, Ademe, Club ville aménagement, France villes et territoires durables, France Stratégie, IGEDD...). Leurs initiatives et les nôtres se nourrissent mutuellement, ces invitations croisées participant à la construction d'une expertise plurielle et partagée ;

– **préserver notre capacité d'anticipation, d'interpellation et d'approfondissement** sur les sujets émergents, par la conception et la co-construction de nouveaux programmes partenariaux de recherche et d'expérimentation, en lien avec les questionnements que nous identifions grâce à nos relais dans le monde professionnel et les milieux académiques.

L'action du PUCA s'est développée ces dernières années dans les Outre-mer (Antilles, Guyane, Mayotte), territoires laboratoires à l'avant-poste du changement climatique et de la protection de la biodiversité. Nous constatons également que le PUCA est de plus en plus sollicité dans le cadre de **projets internationaux** de recherche ou de partage d'expérience : des échanges sont ainsi en cours avec le Viet-Nam (Ho Chi Minh ville), le Québec (Montréal), et la Colombie (Cali et Bogota). Ces actions nous permettent d'enrichir nos références d'une **approche par les pays**

du Sud des questions urbaines, éclairante sur les nouveaux modèles frugaux. Le PUCA co-anime également la plate-forme francophone des agglomérations qui réunit des experts de Suisse, Belgique, Québec, Luxembourg. Il participe à la mission ville, point focal français de **programmes européens** de recherche et d'innovation sur les questions urbaines. Chaque année, des travaux comparant les politiques publiques de différents pays sont publiés. Cette dimension comparative et internationale pourrait être confortée.

Notre proximité avec le monde universitaire est stratégique. Le PUCA finance, organise et attribue chaque année un **Prix de Thèse sur la Ville**, en partenariat avec l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). La promotion de la jeune recherche, notamment en sciences humaines et sociales, pour éclairer l'action publique, est une mission que nous souhaitons préserver.

Enfin, 2024 sera marquée par le rattachement au PUCA du Plan Bâtiment Durable qui confortera sa mission de concertation avec les parties prenantes des mondes de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture.





AXE 1

Dynamiques
du logement,
formes
et figures
de l'habiter

Dynamiques du logement, formes et figures de l'habiter

La thématique « habitat-logement » est investie de longue date par le PUCA dans ses programmes de recherche et d'expérimentation. Elle se nourrit également d'initiatives tierces auxquelles le PUCA est associé : les programmes de recherche et de formation de l'IDHEAL, ceux initiés par la DHUP et l'USH tels « Seconde vie », par l'ANCT avec Action cœur de ville, ou encore dans les débats du Conseil National de la Refondation sur le logement.

Plus que jamais, le logement est aujourd'hui sous tension. Au-delà des questions récurrentes – comment loger chacun, dignement, avec quel financement et selon quelles normes de confort ? – l'habitat se trouve investi de questions nouvelles : décarbonation, sobriété, télétravail, dans un contexte économique peu favorable. Cela exige de poursuivre l'effort de connaissance et de mettre l'accent sur les angles morts ou insuffisamment investis, pour mieux éclairer les décisions publiques et privées.

Economie et politiques du logement

La politique du logement est confrontée à différents défis : répondre à une demande toujours élevée à un prix accessible dans des zones concurrentielles (bassins d'emploi, zones touristiques...) et limiter l'impact écologique des constructions neuves en favorisant la sobriété (foncière, immobilière, matière). Son économie est soumise à des facteurs qui évoluent (coût des matériaux, main d'œuvre disponible, modes de gestion, statuts d'occupation, évolutions démographiques, taux d'emprunt...), tout cela appelant à actualiser les instruments d'analyse et de compréhension. Le programme de recherche **Défis économiques**

pour un foncier et un logement abordable, co-construit avec l'USH, renouvelle et croise les approches sur l'économie du logement. En miroir, et en lien étroit avec les services du ministère, un programme partenarial de recherche est engagé sur la **demande et les besoins en logements**, ainsi que des travaux sur les demandeurs de logements sociaux. Ils doivent permettre de mieux éclairer la nature du « besoin » auquel la politique du logement cherche à répondre, aujourd'hui et dans la perspective d'une réduction de la construction neuve et de l'adaptation au changement climatique. Enfin, l'émergence d'un **cycle économique et financier nouveau**, cumulant inflation et taux d'intérêt élevés, incite à s'interroger sur ses effets en matière d'accession à la propriété, de financement du secteur locatif privé et leurs impacts sur logement social (offre et demande), et les mécanismes de régulation publique.

(Re)construire sobre et abordable

Le logement est aussi pierre, bois, ou béton. Comment, concrètement, produire des logements abordables de qualité à partir d'un existant obsolète ou dégradé ? Les trois sessions **REHA** ont été l'occasion d'expérimenter et d'évaluer les condi-



Neuville-les-Dieppe | Hugues-Marie Duclos - Terra

tions techniques, architecturales, sociales et financières pour parvenir à « faire du neuf avec du vieux » au sein du parc de logements collectifs. Le programme **REHA-Héritages**, lancé en partenariat avec le ministère de la Culture, l'Anah et l'Anru, se concentrera sur un segment du parc où tout reste à inventer : le bâti remarquable du logement du XX^{ème} siècle. En outremer, Mayotte et la Guyane rencontrent des enjeux à la fois aigus et très spécifiques ; le programme **Un Toit Pour Tous en Outre-Mer** s'attache à expérimenter des solutions constructives adaptées. Enfin, dans la suite du débat sur la qualité des logements neufs, le programme **Engagés pour la Qualité du Logement de Demain**, opéré par le Gip Epau en partenariat avec le PUCA, vise à favoriser des initiatives exemplaires de production de logements répondant aux nouvelles aspirations des usagers, en mobilisant la créativité architecturale, la recherche et l'évaluation.

Gérer pour être durable dans la durée

Gestion et maintenance sont peu appréhendées par les recherches urbaines. L'entretien et l'évolution ordinaire des immeubles n'y fait pas exception : la gestion fait figure de parent pauvre des

enjeux de vie du bâtiment, plus souvent abordés sous l'angle des travaux ou de l'appropriation habitante.

Sur le parc de logement, c'est sur le plan collectif que la gestion ressort comme une question particulièrement cruciale ; les copropriétés, en particulier, apparaissent comme des niveaux-clés, particulièrement complexes. Face au défi de la réhabilitation énergétique et aux nouvelles pratiques habitantes engendrées par la transition écologique (déchets, matières premières, prix de l'énergie, mobilités décarbonées...), comment réussir le pari de la **mise en mouvement des copropriétés** ? Quel investissement des usagers du logement dans la transformation de leur habitat ? Le programme **(Ré)gé(né)rer les copropriétés** consolide les connaissances sur le fonctionnement ordinaire des copropriétés et favorise leur appropriation par les acteurs publics et privés du secteur. Un programme autour de la **gestion des copropriétés en difficulté** est à l'étude.

Communautés habitantes

Les **communautés habitantes** constituent un champ de recherche dynamique, et plutôt saisi

par les acteurs spécialistes du sujet. Sur 2023-2027, le PUCA maintient une mission de veille sur ces sujets.

Reconfigurations et enjeux du parc social

Pierre angulaire du logement abordable français, le parc de logements sociaux et ses acteurs ont connu plusieurs inflexions publiques majeures ces dix dernières années, qui interrogent sur la reconfiguration de ce parc et sa capacité à répondre aux enjeux contemporains.

Issus d'un partenariat très construit avec l'USH, plusieurs programmes portent sur le logement social. Quelles sont les **modalités et les conséquences de la vente de logements sociaux** sur les locataires, les marchés immobiliers et les copropriétés créées ? Comment aboutissent les demandes de logement social ? Plus largement, quel est le **rôle du parc social dans la réponse aux besoins en logement abordable** ?

Bien que la recherche française soit dynamique sur le sujet, le PUCA fait l'expérience que certaines questions demeurent peu traitées ou peu « saisies » par l'action. Les programmes sur le logement social, issus d'une riche tradition, se poursuivront donc sur la période 2023-2027.

Parcours résidentiels et imaginaires du logement

Les crises récentes ont montré à quel point l'habitat était important comme facteur de résilience selon son emplacement, sa configuration et les services auxquels il permet d'accéder. Plusieurs projets développés dans le cadre de l'étude **Exode urbain** et des plateformes **POPSU** (co-financées par le PUCA et opérées par le Gip Epau) ont permis d'aborder la diversité de ces enjeux, sous l'angle des territoires où ils s'y manifestent.

Avec 55 % du parc de logements et 2/3 de la population, **l'habitat individuel** occupe une place centrale. Comment accompagner la transition dans ce parc ? Peut-on mieux documenter, dans

un certain nombre de territoires, les phénomènes de « **décroissance** » **démographique** et leurs effets sur les dynamiques du logement et des marchés immobiliers ? Quels modes d'habiter demain pour **les villes petites et moyennes**, et à quelles conditions accélérer le **recyclage urbain des centres anciens** ? Comment approcher la question de la **recomposition du parc immobilier tertiaire**, et celle des zones commerciales (transformation de bureaux en logements, reconfiguration des entrées de ville) ?

Nourri par les différents programmes co-construits avec les partenaires en charge de ces questions, ce premier axe est déjà largement structuré, et s'enrichira au fil de l'eau de questions émergentes et signaux faibles, repérés par les professionnels du logement et les chercheurs. La période 2023-2027 sera l'occasion de mettre en débat, de manière transversale, les résultats des différents programmes.

COORDINATION DE L'AXE 1

Eva SIMON,

chargée de projets

Tél. 01 40 81 82 01

eva.simon@developpement-durable.gouv.fr

Personnes ressources : Virginie Thomas, François Ménard







AXE 2

Par delà
l'innovation,
la fabrique
urbaine face
aux limites
planétaires

Par delà l'innovation, la fabrique urbaine face aux limites planétaires

L'impératif de la transition écologique n'est plus à démontrer. L'urbanisme qui a toujours entretenu un rapport particulier à la modernité se voit investi à ce titre de nouvelles attentes et soumis à de nouvelles contraintes. Référentiels, méthodes, modèles d'affaires... tout ce qui constituait l'art et la science de bâtir la ville se voit réinterrogé de façon accélérée.

« L'urbanisme durable » semble dépassé par **les exigences simultanées de l'atténuation** du changement climatique (avec en premier lieu la décarbonation des matériaux, des process et des usages), **de l'adaptation** à celui-ci en prévision des aléas futurs (augmentation des températures et des précipitations) et **de l'apparition de crises** et de pénuries nouvelles (biodiversité, eau, sable). A ceci s'ajoute l'adoption corollaire d'un régime de sobriété allant de la conception matérielle en amont aux usages anticipés en aval, et répondant aux exigences d'économie financière pour les collectivités. Refaire la ville sur la ville en réutilisant le « déjà-là » est un défi pouvant réorganiser toute la chaîne de l'aménagement. L'inscription du projet dans le temps s'en trouve affectée avec la promotion d'interventions réversibles, flexibles, adaptatives dont l'urbanisme transitoire a pu être le laboratoire et que la crise sanitaire a promu en exemple.

Agir pour le vivant : régénérer ou renoncer

Prendre soin de la nature, c'est prendre soin de la qualité de l'eau, de l'air, de notre alimentation

et de notre santé, domaines traversés eux aussi par des inégalités auxquelles s'ajoutent, on l'a vu avec la crise sanitaire, des inégalités d'accès aux espaces collectifs ou privatifs de nature.

Dans la continuité des programmes de recyclage urbain **Réinventons nos coeurs de ville**, la question de la sobriété foncière est abordée à travers l'accompagnement de douze **Territoires-pilotes de sobriété foncière** en partenariat avec la DHUP et l'ANCT, programme qui promeut la bifurcation des stratégies foncières et immobilières, avec une exigence architecturale et urbaine. Ces travaux sont complétés par une participation aux recherches telles que **l'impact du ZAN sur la fiscalité liée au logement** ou **les nouveaux déterminants de l'investissement public local** portées par le Réseau Finances Locales (FIL).

Assurer le bon état fonctionnel des écosystèmes naturels au sein de la matrice urbaine, son inscription dans la durée, c'est garantir la résilience de la nature en ville. Le programme **BAUM** (Biodiversité, aménagement urbain, morphologie), en partenariat avec l'office français pour la biodiversité et le Muséum national d'Histoire naturelle, nous sensibilise aux caractéristiques spatiales propices à l'accueil de la biodiversité en milieu urbain. Dans la continuité de ces travaux précurseurs, de



Bassins filtrants du parc du Chemin-de-l'Île | Sylvain Giguët - Terra

nouvelles initiatives autour de la **description des formes urbaines au prisme de la biodiversité** sont engagées.

La conservation d'espaces perméables et stockant du carbone (prairies, forêts, sols vivants), au sein et à proximité des villes, pourrait devenir un déterminant clé de la neutralité carbone territoriale. Comment intégrer et mesurer cette progressive **inversion des valeurs entre « vides » et « pleins » de l'urbain** ? Nous suggérons de **penser la ville « en coupe »**, pour faire mieux apparaître les sensibilités de la biosphère, cette « zone critique » du vivant, des écosystèmes complexes des sous-sols aux nappes phréatiques, en passant par la trame brune, les habitats des pollinisateurs, de l'avifaune, qui sont partagés avec les espaces de vie collectifs des urbains, et en faisant mieux valoir les effets du relief et de la géographie sur l'écoulement de l'eau et l'habitabilité.

Produire, recycler

Le passage d'un urbanisme post-industriel à un véritable urbanisme de transition demande d'intégrer recyclage urbain, énergies renouvelables, réemploi en tenant compte de nouveaux métiers

et secteurs d'intervention. Des travaux ont été engagés dans cette perspective, d'autres vont suivre au plus près des acteurs opérationnels, s'attachant à décrypter ce qui se joue dans les initiatives individuelles comme dans l'action publique, dans l'économie de l'aménagement comme dans la constitution de nouveaux communs.

Ce sont les **Nouveaux Modèles Economiques Urbains Sobres** et les **Nouveaux Modèles de l'Aménagement** et plus largement une « écologisation » de la filière, qui sont étudiés ; les premiers au moyen d'un aller-retour entre réflexion théorique et mise à l'épreuve avec des villes partenaires et l'Ademe, les seconds à travers une recherche-action mobilisant un réseau de stagiaires embarqués dans des opérations en cours au sein même des sociétés d'aménagement partenaires du programme, et un noyau de recherche rattaché à l'Ecole des Mines, avec la Banque des territoires, l'ANCT, et la fédération des EPL.

De nouvelles pratiques émergent autour du **rapport à l'énergie, aux filières et espaces productifs et à l'alimentation**, dans le cadre d'un recours mesuré aux technologies nouvelles (low tech) ou par le réinvestissement de lieux et territoires que l'on pensait disqualifiés pour longtemps. Le programme de recherche **Enercom** sur les formes



Réhabilitation des halles de l'ancienne usine Citroën | Arnaud Bouissou - Terra

territoriales de coopération et de mutualisation des énergies renouvelables connaît aujourd'hui sa seconde vague de sélection. Y sont associés la DGEC, la CRE, le CGDD et l'Ademe qui en est un cofinancier majeur.

Parmi les actions déjà engagées qui n'ont pas encore produit tous leurs résultats, le programme coordonné de recherche **Ville productive**, avec neuf équipes engagées et de nombreux partenaires (dont la Fabrique de l'Industrie), examine les conditions et effets du retour de l'activité productive en ville, y compris sous des aspects sociaux et environnementaux. Dans la continuité de ce programme, une approche spatialisée de la relocalisation industrielle a été initiée, et le PUCA entend porter son attention sur les populations les plus fragiles, avec une réflexion sur le rapprochement entre **quartiers populaires (QPV) et industrie**. Le PUCA est par ailleurs associé au programme Territoires d'industrie dans la perspective de promouvoir **l'innovation architecturale dans l'immobilier industriel**.

Prendre soin, réparer

Les fonctions d'entretien, de réparation et de maintenance ont longtemps été minorées au profit d'une conception de l'exploitation et de l'usage qui négligeait la nécessité de celles-ci, comme elle négligeait parfois le sort de celles et ceux qui les mettaient en œuvre. Sur le plan social, la solidarité et l'inclusion par l'habitat ou le travail se trouvent aujourd'hui malmenées au fil des crises, dessinant une géographie sociale de plus en plus segmentée, menée par les prix de l'immobilier, le revenu des personnes et leur distance aux lieux d'emploi, obligeant à multiplier les dispositifs d'accueil, de prévention et de protection plus intégrés.

Observe-t-on, et dans quels contextes, de nouvelles pratiques urbaines dans le sillon de la crise sanitaire autour de la notion de « soin », en lien avec des politiques de la maintenance, du moindre gaspillage, de nouvelles solidarités ? Peut-on documenter un mouvement de **responsabilisation sociétale et environnementale des acteurs de l'urbain** ?

Une proposition de court terme visant à caractériser et à analyser de ce qui forme aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler **l'immobilier d'intérêt collectif** est en cours de réalisation avec l'appui de l'Institut CDC pour la recherche et la DHUP, augurant une autre manière de penser l'économie immobilière des services collectifs, des tiers-lieux et autres initiatives hybrides...

Accueillir, protéger

La ville qui vient est d'abord celle que nous aurons su préserver et adapter mais aussi celle qui saura nous protéger des nouveaux aléas des crises à venir. Ces deux figures participent d'un même mouvement dont on peine encore à assurer la cohérence, si ce n'est à travers des approches comme le « One health » qui n'en épuise pas l'ensemble des possibilités.

Des politiques renouvelées **d'inclusion des minorités** sont en train d'émerger. La participation aux réflexions engagées par les aménageurs dans le cadre du Club Ville Aménagement au moyen de groupes de travail thématiques (notamment **Habitier !, Urbanisme féministe** ...) viendra nourrir les travaux du présent axe.

Au début 2023, un rapprochement avec la Mission interministérielle à la Recherche et à l'Expérimentation, commune aux ministères sanitaires et sociaux (MiRE) a permis de contribuer à l'élaboration d'un premier appel à propositions de recherche visant à **repenser la protection sociale à l'aune des crises environnementales**.

Innovation digitale et solidarité

Le programme **BIM CIM TIM**, qui vise à déployer des outils de modélisation urbaine au service de la transition écologique (conception, gouvernance et gestion), joue de cette capacité de répliquabilité offerte par le numérique, tout en soutenant son ancrage dans des réalités territoriales singulières. Sur la période 2023-2027, le programme soutiendra l'expérimentation par les collectivités locales d'applications numériques pour réduire les émissions de GES, la vulnérabilité aux risques et favoriser la résilience des quartiers urbains.

Le PUCA soutient avec l'ANCT un projet porté par l'INED et la CNAV intitulé **Viellissement, territoires et numérique** visant à étudier, dans une perspective élargie les ressources offertes par les territoires urbains et ruraux dans l'accompagnement du vieillissement.

COORDINATION DE L'AXE 2

François MÉNARD,
chargé de projets
Tél. 01 40 81 24 79
francois.menard@developpement-durable.gouv.fr

Personnes ressources : Anne Vigne, Laetitia Comito-Bertrand, Sophie Carré, Isabel Diaz, Pascal Lemonnier





AXE 3

S'adapter,
se projeter :
des crises
globales aux
projets de
territoires

S'adapter, se projeter : des crises globales aux projets de territoires

L'adaptation des territoires aux effets du changement climatique, qui amplifie les crises énergétiques et sociales, impose de renouveler les imaginaires et de développer une prospective du « monde qui vient », cohérente avec la planification écologique nationale et internationale, mobilisant résolument les ressources et parties prenantes locales, à l'aune des connaissances scientifiques relatives aux vulnérabilités de nos modèles de développement.

De nouvelles crises multiformes appellent une capacité de résilience des milieux urbains et ruraux (épidémies, ruptures d'approvisionnement, inflation, pollutions, difficulté d'accès à l'eau potable, migrations...). Dans le même temps, des transformations majeures se jouent dans l'intégration à nos sociétés de la révolution numérique, des impacts du vieillissement de la population.

Stratégies territoriales d'adaptation

Il est urgent d'engager, dès à présent, les actions qui permettront de faire face aux conséquences d'un climat qui change. Ses effets sont d'ores et déjà visibles (feux de forêts, inondations, sécheresses, îlots de chaleur en ville). Les stratégies d'adaptation doivent désormais accompagner la réduction des émissions de gaz à effets de serre qui provoquent l'augmentation des températures de notre planète et la mutation du cycle de l'eau. Il est indispensable de passer d'actions éparses et curatives à une adaptation systémique pour anticiper et limiter les conséquences du changement climatique pour l'ensemble du vivant. Dans cette perspective le gouvernement a proposé d'utiliser comme nouvelle référence une trajectoire de ré-

chauffement pour la France métropolitaine d'environ 2 °C en 2030, 2,7 °C en 2050 et 4 °C en 2100.

Les atteintes aux limites planétaires et aux ressources rares se multiplient. **Les solutions « fondées sur la nature »** peuvent former la nouvelle frontière du projet d'aménagement (de ménagement). Le défi est de taille pour tous les territoires, s'agissant d'élaborer des stratégies qui concernent les activités économiques, les moyens de transport, l'habitat, les solidarités, etc. **Comment faire des choix, abandonner certaines activités et modes de vie, en faire émerger de nouveaux ?** Quels modes d'appropriation pour les usagers, citoyens ? Certains territoires présentent des fragilités particulières, comme ceux qui ont fondé leur attractivité sur les activités de loisir et de tourisme (sur le littoral, en montagne, en zone inondable, etc.), et d'autres qui contribuent au redéploiement industriel et productif du pays devront décarboner drastiquement leurs activités.

Le PUCA poursuivra ses travaux exploratoires sur les **Imaginaires post-carbone**, en développant des démarches prospectives fondées sur **l'élaboration de scénarios partagés de transformations territoriales**, à des échelles cohérentes du point de vue



Retenue d'altitude destinée à l'enneigement artificiel de la station de sports d'hiver de Val Thorens
Laurent Mignaux - Terra

climatique et environnemental (bassins versants, biorégions, ...), élaborées avec les acteurs locaux.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité du programme **AMITER** (2020-2024) qui s'intéresse au renouvellement urbain en zone inondable et préfigure des solutions de « réaménagement » avec le concours d'équipes de conception engagées dans le cadre de protocoles d'expérimentation.

Le programme de recherche **POPSU Transitions** opéré par le GIP EPAU (2023-2025) accompagne, observe et capitalise sur la transformation d'une vingtaine de territoires empruntant leurs « chemins de transitions ».

Le PUCA a initié un partenariat avec l'Institut paris région (IPR) sur les liens entre le programme Ville productive et les travaux de l'Institut. Sous forme de séminaires de travail, chercheurs et experts approfondissent la question de la **transformation des activités productives en lien avec la planification écologique et l'économie circulaire**.

Le PUCA copilote un groupe de travail du Club Ville Aménagement (2023-2025) sur l'**Adaptation des villes au changement climatique**. La réflexion vise à dialoguer avec des experts, des porteurs

de politiques publiques et acteurs des territoires pour partager la connaissance afin de faire évoluer et d'adapter les pratiques de l'aménagement.

Aménagement écologique du territoire

A l'échelle du territoire « France », le PUCA documentera les stratégies qui se mettent en place sur le terrain et qui contribuent d'ores et déjà aux objectifs de la transition écologique dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement. A partir d'une lecture de l'action territoriale entreprise depuis l'Accord de Paris (2015), il s'agira de mettre au débat des contributions pouvant servir une « vision » stratégique de l'aménagement écologique du territoire. Cette réflexion sera menée avec la DHUP, le SGPE, l'ANCT et d'autres partenaires, notamment régionaux.

La question des liens entre fragilités sociales et environnementales et des mécanismes de prévention, d'accompagnement et d'atténuation, sera à l'agenda également, à commencer par une réflexion dès 2023 sur la **transition écologique vécue par les habitants des quartiers populaires** (QPV).



Des villes globales à l'internationalisation par le bas

La mondialisation des marchés a consacré les métropoles, à la fois productrices et bénéficiaires de richesses issues de flux commerciaux et culturels globaux, accélérés par l'économie numérique. Mais cet « avantage » métropolitain, âprement débattu, témoigne d'un âge de la mondialisation que les récentes crises planétaires semblent remettre aujourd'hui en question.

À côté de la mondialisation « visible », qui a comme acteurs principaux les institutions multilatérales, les États et les grandes entreprises transnationales, il existe une autre mondialisation, « par le bas », structurée par des flux d'individus, de biens, d'informations, de capitaux et des transactions peu institutionnalisées, souvent informelles, parfois illégales. Des travaux de recherche pourraient notamment documenter l'impact et le potentiel des **flux et réseaux économiques transnationaux de basse intensité** (communautaires, familiaux, liés au diasporas...) sur l'économie locale, tout comme **l'appropriation urbaine des grands combats de société** tels que les luttes

contre les discriminations de race, de genre et d'orientation sexuelle, les actions pour l'écologie radicale, ou l'alter-économie...

Les mouvements citoyens s'inscrivent dans des réseaux aux références partagées à un niveau transnational. Ils participent au renouvellement de la production des territoires dans un contexte où la puissance publique n'est plus la seule à agir. Des révolutions urbaines aux millions de vues sur Youtube, comment les nouveaux outils de communication modifient-ils le rapport à la ville et à la vie de la cité ? Nous proposons d'explorer **la ville sous influence des réseaux sociaux** et des plateformes internationales et les conséquences des « influenceurs » sur les dynamiques urbaines. Un premier atelier étudiant est lancé en 2023 sur ce thème pour mieux l'appréhender.

Circulation des modèles : concurrence et coopération

La période contemporaine est marquée par une intensification et une amplification de la circulation internationale des modèles et des expertises.



L'attention aux classements internationaux influence la conduite des politiques urbaines et contribue à la perpétuation d'un régime de compétition tandis que des formes plus coopératives et horizontales de relation semblent se développer, augurant un possible tournant dans les attendus de la confrontation des villes entre elles à l'international. **Les classements internationaux de villes** peuvent-ils être mis au service des enjeux énergétiques et climatiques ?

L'accueil de grands événements à forte dimension urbaine contribue-t-il à standardiser la ville ou peut-il accélérer sa transformation écologique ? Le programme de recherche **Coubertin** opéré par le GIP Epau pour la Solidéo, le PUCA et la DHUP, montrera comment l'accueil en France des Jeux Olympiques 2024 modifie les pratiques et les projets urbains.

Après une décennie très orientée sur l'utilisation du numérique pour moderniser la gestion des villes (smart cities), et un fort mouvement de financiarisation des actifs urbains, les transformations semblent se diversifier laissant apparaître des **circulations de modèles Sud-Nord** inédites. La production, dans les pays du Sud, de modèles

de développement alternatifs aux modèles dominants prédateurs de ressources et capitalistiques, peut-elle devenir une nouvelle référence de l'aménagement sobre, solidaire et résilient ?

COORDINATION DE L'AXE 3

Isabel DIAZ,
secrétaire permanente adjointe du PUCA
Tél. 01 40 81 91 67
monica-isabel.diaz@developpement-durable.
gouv.fr

Personne ressource : Lionel Martins

Le secrétariat permanent

SECRÉTAIRE PERMANENTE

Hélène PESKINE

SECRÉTAIRES PERMANENT.E.S ADJOINT.E.S

Isabel DIAZ,
chargée de la stratégie et de la programmation
Pascal LEMONNIER,
chargé de l'expérimentation
Béatrice BERNARD,
chargée des affaires générales

ACTIONS RATTACHÉES À LA SECRÉTAIRE PERMANENTE

Coordination du collège scientifique

François MÉNARD,
chargé de projets

Prix de Thèse sur la Ville

Lionel MARTINS,
chargé de projets

Plan Bâtiment Durable

Margot DUVIVIER,
cheffe de mission

...,
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

ASSISTANTES

Fabienne DRAN,
assistante de direction

Sylvianne NOUTAI,
assistante de direction

Isabelle LEJEUNE,
secrétariat des chargée.s de projets

AXE 1

Dynamiques du logement, formes et figures de l'habiter

Coordination / Eva SIMON,
chargée de projets

François MÉNARD,
chargé de projets

Virginie THOMAS,
chargée de projets

Gaëlle FAGUET,
chargée de mission

Elea DIAZ VALLEJO,
alternante (jusqu'en septembre 2024)

Lucie DEVAUX,
alternante (jusqu'en septembre 2024)

AXE 2

Par delà l'innovation, la fabrique urbaine face aux limites planétaires

Coordination / François MÉNARD,
chargé de projets

Isabel DIAZ,
secrétaire permanente adjointe

Pascal LEMONNIER,
secrétaire permanent adjoint

Anne VIGNE,
chargée de projets

Laetitia COMITO-BERTRAND,
chargée de mission

Sophie CARRÉ,
chargée de projets

Maxime GANGLOFF,
alternant (jusqu'en septembre 2024)

AXE 3

S'adapter, se projeter : des crises globales aux projets de territoires

Coordination / Isabel DIAZ,
secrétaire permanente adjointe

Lionel MARTINS,
chargé de projets

DOCUMENTATION

Carole JOVIGNOT,
documentaliste (jusqu'en août 2024)

EDITION ET VALORISATION

Bénédicte BERCOVICI,
chargée de valorisation

Christophe PERROCHEAU,
chargé de valorisation

Lucie DEVAUX,
alternante (jusqu'en septembre 2024)

GESTION ET COMPTABILITÉ

Nathalie AIZETI,
assistante de gestion

**ACTIONS FINANCÉES PAR LE PUCA
ET OPÉRÉES PAR LE GIP EPAU**

Programme *Arrière-ville, la face cachée des métropoles post-carbone, quel imaginaire urbain ?*

Programme *Coubertin*

Programme *POPSU Transitions*

Programme *Europas*

**PARTENARIATS SCIENTIFIQUES
AVEC LE GIP EPAU**

Programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*

Programme *Exode urbain*

Pour aller plus loin

Toutes les actions du PUCA sont en ligne et consultables dans leur intégralité sur notre site internet.

Pour chacune d'elles sont présentés la problématique, les objectifs, les rapports des équipes sélectionnées, les publications, les événements (colloques, séminaires...) qui s'y rattachent et les documents d'évaluation transversaux.

<https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/tous-les-programmes-du-puca-et-co-finances-en-1-a2744.html>





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan
Urbanisme
Construction
Architecture

Grande Arche de La Défense
92055 La Défense Cedex
(+33) 1 40 81 93 27
www.urbanisme-puca.gouv.fr

